Envoyé en préfecture le 19/01/2026
Reçu en préfecture le 19/01/2026
Publié le
ID : 029-212902886-20251224-D2025_37-DE

Département du Finistère
Commune de Trégarantec - 29260
Tél : 02 98 83 61 65
mairie.tregarantec@wanadoo.fr

Nombre de conseillers en exercice : 14	L'an 2025 le 23 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de Trégarantec, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de monsieur TOUDIC YANN, Maire, après avoir été convoqué conformément à l'article L. 2121-7 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales
Étaient présent.e.s : 10	Yann TOUDIC Maire, Magali CORRE 1ère adjointe, Maryse LOAEC 2ème adjointe, Yann ALANOU 3ème adjoint, Romuald BOIVIN, Charles-Henri DEBONNAIRE, Yohann COEFFEUR, Anne BERROU, Maryline BOUCHER et Sandra CAM.
Absent excusé : 1	Xavier ROUDAUT
Absents non excusés : 3	Pierre MAUDIRE, Samuel HENRY, Gabriel VEIGA FERNANDES

Délibération n°2025-37
Autorisation d'engagement, de liquidation et mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026

Afin d'assurer la continuité du service entre deux exercices budgétaires et ne pas compromettre l'exécution d'opérations d'investissement, il est demandé au conseil municipal d'autoriser monsieur le Maire, conformément aux dispositions de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, à mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2026 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2025. Cette autorisation vaut jusqu'à la date de vote du budget primitif 2026.

Le montant et l'affectation des crédits sont détaillés dans le tableau suivant :

Compte	Chapitre libellé	Crédits ouverts en 2025 en euros	Montants MAXIMUM autorisés avant le vote du budget primitif 2026 en euros
2041481	Subv autres communes : bâtiments et installations	3 000	750
204182	Autres EPL bâtiments et installations	20 000	5 000
	204 « subventions d'équipement versées »	23 000	5 750
212	Autres agencements et aménagements de terrain	5 000	1 250
2131	Constructions bâtiment publics	2 000	500
21318	Autres ensembles immobiliers	15 000	3 750
2151	Réseaux de voirie	21 000	5 250
2138	Autres constructions	3 000	750
2158	Autres installations, Matériel et outillage technique	75 086.8	18 771.7
21757	Matériel, outillage voirie	5 000	1 250
2183	Matériel informatique	1 500	375
2181	Installations générales agencements et aménagements divers	6 000	1 500
2184	Matériel de bureau et mobilier	5 000	1 250
	Chapitre 21	138 586.8	34 646.7
TOTAL		**161 586.8**	**40 396.7**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents
APPROUVE l'ouverture de crédits en investissement avant le vote du budget 2026 à hauteur de 40 396.7 euros

Fait à TRÉGARANTEC, le 24 décembre 2025
Yann TOUDIC, Maire

MAIRIE DE TRÉGARANTEC 29260 FINISTÈRE

Transmise au représentant de l'Etat le: Affichée le
Le Maire : Yann TOUDIC certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rennes (par voie postale au 3 contour de la Motte - 35000 RENNES ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.